

le bill sur les eaux canadiennes, tôt demain après-midi. Suivront probablement quatre bills de finance. Pour le moment, il ne semble pas qu'il soit possible d'aborder avant jeudi prochain l'étude des questions dont j'ai parlé, puisque lundi et mardi prochains seront probablement réservés à l'étude d'une motion relative à un comité constitutionnel.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES RÉPERCUSSIONS DU PROGRAMME D'AUSTÉRITÉ

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, étant donné les critiques qu'a formulées à l'égard du gouvernement un ancien premier ministre, M. Pearson, selon lesquelles le programme d'austérité en cours peut nuire de façon irréparable en particulier à des organismes comme l'Office national du film, je voudrais demander au premier ministre s'il est disposé à repenser l'application généralisée de cette politique et ses conséquences pour de telles institutions, dont s'inquiète spécialement M. Pearson.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, tout d'abord, il ne s'agit pas de restrictions généralisées. Les directives, comme le sait le député, comportaient des exceptions et prévoyaient aussi des augmentations dans d'autres services. Je dirai aussi que les réserves que formule le chef de l'opposition au sujet de l'Office du film sont valables aussi pour tous les services. Si on en tenait compte, il n'y aurait donc aucune réduction des dépenses du gouvernement fédéral et, partant, aucun excédent; on nous accuserait de ne pas combattre l'inflation. Il faudrait que l'opposition prenne nettement position et décide si, à son avis, le gouvernement doit dépenser moins ou plus. Si c'est plus, qu'elle le dise carrément et nous lui serons reconnaissants de nous y autoriser.

L'INFLATION—LA HAUSSE DU TARIF DE L'ÉLECTRICITÉ EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, vu les efforts du ministre des Finances pour entraver l'inflation au Canada grâce à des ententes avec diverses industries pour qu'elles s'abstiennent d'augmenter leurs taux en ce moment, le ministre considérerait-il une initiative semblable en Colombie-Britannique où l'Hydro a annoncé une augmentation de taux de 15 ou 20 p. 100, ce qui constitue une mesure inflationniste?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Ma foi, monsieur l'Orateur, je le répète, je ne

[L'hon. M. Macdonald.]

crois pas pouvoir rencontrer tous ceux au Canada qui augmentent leurs prix dans un domaine quelconque. Le gouvernement s'est contenté d'appuyer publiquement les efforts de la Commission des prix et des revenus, qui outre ses consultations avec l'industrie, le monde des affaires et du travail, a eu des consultations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux afin qu'on s'impose au pays des restrictions volontaires.

L'ÉNERGIE

L'ÉTUDE ENTREPRISE AU BASSIN MINAS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. À la lumière d'une déclaration récente dans les journaux au sujet de l'énergie marémotrice du bassin Minas, puis-je demander au ministre quand nous recevrons cette étude de la plus haute importance et si le gouvernement a décidé de la publier une fois reçue. Il y a plus d'un an qu'elle est terminée.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je répondrai d'abord à la deuxième partie de la question. Rien n'est encore décidé au sujet de la publication. On me fait savoir que ce rapport sera bientôt disponible. Je ne sais pas si on donne à «bientôt» son sens traditionnel, mais voilà ce qu'on m'a dit.

M. Forrestall: Le ministre nous dirait-il si le retard est imputable à la traduction ou à des études gouvernementales ou ministérielles?

L'hon. M. Greene: Le document est retenu dans les services administratifs du gouvernement, que ce soit pour traduction ou autre chose, je n'en sais rien. Je vais me renseigner et, si c'est bien le cas, je le ferai savoir au député.

L'IMMIGRATION

DISCUSSION ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC RELATIVEMENT AUX IMMIGRANTS FRANCO-PHONES DU QUÉBEC QUI VEULENT S'ÉTABLIR EN ALBERTA

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné le nombre considérable d'immigrants francophones du Québec qui désirent apparemment aller s'établir dans une autre province, le ministre pourrait-il dire s'il